

|  |
| --- |
| * Veuillez consulter les politiques éditoriales de CLARA sur le site web de la revue.
* Les articles soumis aux rubriques Dossier Thématique et Archives ne peuvent pas dépasser 50 000 caractères. Les articles soumis à la rubrique Position(s) ne peuvent pas dépasser 25 000 caractères. Ces chiffres incluent les espaces, la ponctuation, les notes de bas de page, les références, la liste des illustrations et leurs légendes, la biographie de l’auteur·ice et l’abstract, soit le document entier, avec les notes de bas de page et les notes de fin de document.
* Veillez à ce que vos fichiers soient conformes aux recommandations incluses dans la section « Assurer une évaluation à l’aveugle » disponible sur le site web de CLARA.
* **Veuillez ne pas inclure d’illustrations dans ce document.** Les illustrations et les fichiers annexes doivent être soumis sous forme de fichiers distincts et correctement numérotés (voir *ci-dessous*).
* Les documents doivent être soumis dans l’un des formats de fichiers suivants : .docx, .doc, .rtf ou. odt.
* Les fichiers en **format pdf ne seront pas acceptés.**
* N’utilisez **pas** les styles automatisés de votre traitement de texte (tous les styles en mode « Normal »).
* Veillez à **supprimer** toutes les instructions contenues dans ce document avant de le soumettre**.**
* **Seuls les articles répondant à ces critères seront publiés dans la revue. La revue se réserve le droit de refuser la publication des articles soumis.**
 |

**Titre de l’article : Insérez le titre de votre article ici (Times New Roman, taille 14, gras, interligne x1.5, majuscule en tête)**

Tapez ou collez ici votre abstract, en français et en anglais (max. 1400 caractères, espaces compris). Un abstract est un résumé scientifique de l’article et doit contenir : la problématique, l’objectif de la recherche, l’approche et la méthodologie, mais aussi les résultats ou conclusions. Les abstract ne peuvent pas comporter de références à la bibliographie. Les abstracts sont évalués par les pairs en même temps que l’article auquel ils se réfèrent.

(Times New Roman de taille 11, romain, interligne x1.5)

**Mots-clés :** indiquez ici 5 mots clefs décrivant le contenu de votre article, en français, séparés par des virgules

Brève **biographie** en français de chaque auteur·ice (100 mots maximum par auteur), comprenant par exemple : l’affiliation (département/centre/laboratoire), le poste actuel, le parcours de recherche et les intérêts, les principales publications (trois au maximum), toute mention de financement ou de parrainage (paragraphe justifié, Times New Roman de taille 11, romain, interligne x1.5, double marque de paragraphe après le CV de chaque auteur).

**Titre 1 : utilisez ce style pour les titres de niveau 1 (paragraphe justifié, Times New Roman, taille 12, gras, non souligné, interligne x 1,5, une seule marque de paragraphe avant et après le titre, majuscule au titre).**

***Titre 2 : utilisez ce style pour les titres de niveau 2 (paragraphe justifié, Times New Roman de taille 12, gras et italique, non souligné, interligne x 1,5, une seule marque de paragraphe avant et après le titre, majuscule au titre).***

*Titre 3 : utilisez ce style pour les titres de niveau 3 (paragraphe justifié, Times New Roman de taille 12, italique, non gras, non souligné, interligne x 1,5, une seule marque de paragraphe avant et après le titre, majuscule au titre).*

Paragraphe normal : utilisez ce style pour tous les paragraphes (paragraphe justifié, Times New Roman de taille 12, romain, interligne x 1,5, double marque de paragraphe après les paragraphes qui doivent être séparés).

Utilisez les **notes de bas de page** automatisées (pas de notes de fin de document, pas de notes de bas de page insérées manuellement).[[1]](#footnote-2)

Les références aux **illustrations** doivent figurer dans le texte avant la ponctuation, par exemple (Fig. 1) ou (Figs. 1–2) ou (Graph. 2) ou (Tab. 3), selon le type d’illustration. Lorsqu’une référence à une illustration est insérée en fin de phrase, elle doit figurer avant le point final. Exemple : « La photographie de la façade montre bien les changements opérés (Fig. 4). »

Les références aux illustrations doivent être écrites en rouge et placées dans le texte à l’endroit le plus approprié.

Les citations de plus de 60 mots ou quatre lignes doivent être présentées dans un bloc en retrait, sans guillemets, avec le nom de l’auteur·ice et la date de publication indiqués après la ponctuation. (paragraphe en retrait, Times New Roman taille 11, romain, non souligné, interligne x 1,5). (Auteur, date)

Les citations plus courtes peuvent être placées dans le paragraphe entre guillemets, le nom de l’auteur et la date de publication viennent ici avant la ponctuation (auteur, date).

**Toutes les citations doivent être liées à une référence complète dans la liste des références, avec un numéro de page, afin que le lecteur puisse facilement retrouver le texte cité.**

* Pour les listes à puces, utilisez des puces.
1. Pour les listes numérotées, utiliser les chiffres arabes entre parenthèses.

**Références** : insérer ici la liste alphabétique des références (paragraphe aligné à gauche avec première ligne en retrait, Times New Roman de taille 11, roman, interligne x 1,5). Respectez les instructions aux auteur·ices pour le référencement.

Agier, M. (1999) *L’invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Allievi, S. (2009) *Conflict over Mosques in Europe. Policy Issues and Trends – NEF Initiatives on Religion and Democracy in Europe*. Londres : Alliance Publishing Trust.

**Autres sources :** Si nécessaire, utilisez une liste distincte pour les autres sources, sans les diviser en catégories distinctes.

Hervé, J. (2024) Entretien avec Veronique Boone, 12 février, Paris.

Jeanneret, P. (1923) Lettre à Le Corbusier, 12 December, Fondation Le Corbusier, E2-13–8.

**Illustrations :** Une liste numérotée des illustrations indiquera le titre (en italique) et la source de chaque illustration, et pourra, si nécessaire, être accompagnée d’une légende explicative. Ces légendes seront insérées à côté de l’illustration correspondante lors de la mise en page. La position des illustrations dans l’article doit être indiquée en rouge dans le corps du texte, par exemple : (Fig. 1). Si plusieurs formats sont utilisés (figures, tableaux, graphiques), chaque type de format doit avoir sa propre liste (Fig. #), (Tab. #), (Graph. #), numérotée indépendamment (il pourrait donc y avoir à la fois une illustration intitulée « Fig. 1 » et une autre intitulée « Graph. 1 »).

Au moment de la soumission, les fichiers d’images seront intitulés conformément à la liste des illustrations. Par exemple : fig-01.jpg, fig-02.tif, fig-03.bmp, fig-4.eps, fig-5.ai… table-1.xls, table-2.xlsx…

**Attention :** Dans la mesure du possible, les illustrations graphiques originales de l’auteur·ice ou des auteur·ices doivent être soumises en format vectoriel. Les illustrations en format « raster » doivent avoir une dimension imprimable d’au moins huit centimètres de côté, soit un DPI de 300, pour donner une image d’au moins 945 pixels en largeur ou en hauteur. Les fichiers qui ne respectent pas cette règle ne seront pas acceptés.

Si certaines illustrations nécessitent une présentation particulière, vous pouvez inclure ici vos « instructions aux maquettistes », soulignées en jaune (paragraphe aligné à gauche, Times New Roman 11 pt, interligne x 1,5).

Exemples de cas :

* Œuvre architecturale :

Représentation d’un bâtiment dont les droits sont détenus par le ou la photographe :

Fig. #. *Nom du projet*, lieu, date, architecte. Description éventuelle. Photo : © Prénom Nom, date.

Représentation d’un bâtiment dont les droits sont détenus par une institution :

Fig. #. *Nom du projet*, lieu, date, architecte. Description éventuelle. Photo : Prénom Nom, date. © Institution.

Représentation d’un bâtiment tirée d’un ouvrage (uniquement si il n’y a pas de détenteurs de droits à mentionner) :

Fig. #. *Nom du projet*, lieu, date, architecte. Description éventuelle. Photo : Prénom Nom, date. Source : *Titre de l’ouvrage*, année : page (fig. #).

* Œuvre d’art :

Fig. #. *Nom de l’œuvre*, date, © artiste. Description éventuelle.

Fig. #. *Nom de l’œuvre*, date, artiste. Description éventuelle. © Institution.

Fig. #. *Nom de l’œuvre*, date, artiste. Description éventuelle. Source : *Titre de l’ouvrage*, année : page (fig. #).

* Autre :

Fig. #. Description de l’image. Type de document : Prénom Nom de l’auteur·ice, date.

Fig. #. Description de l’image. Type de document : Prénom Nom de l’auteur·ice, date. Basé sur XXX.

NB : si l’image est produite par l’auteur·ice de l’article, omettre le nom au moment de la soumission anonymisée : © auteur·ice.

La source doit être indiquée dans les cas où les illustrations ou les tableaux ne sont pas propriété de l’auteur·ice.

1. Voici une note de note de bas de page automatisée (paragraphe aligné à gauche, Times New Roman de taille 9, romain, non souligné, interligne simple). [↑](#footnote-ref-2)